

Le point de vue de Martial Leder

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 578

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— La direction du PSS est jugée incapable de proposer autre chose que des solutions technocratiques bourgeoises.

— La politique du PSS se ferait à coup d'apparitions télévisées des dirigeants.

— Les journaux socialistes ne seraient guère plus socialistes que les journaux bourgeois.

— Le mouvement ouvrier est réputé faible et désarmé.

— Le PS se contenterait de tentatives pragmatiques de modifier la société bourgeoise.

— Le PS se comporterait comme un parti bourgeois. Il cautionnerait les attaques de la bourgeoisie. Il défendrait les intérêts de la bourgeoisie et non ceux des travailleurs.

d. Le groupe s'est donné les priorités suivantes: 1. Autogestion. 2. Internationalisme. 3. Unité des forces de gauche. 4. Opposition absolue à la paix du travail. 5. Retrait des socialistes du Conseil fédéral.

A ce propos, nous nous bornons à constater que les trois premières priorités ne sont pas suffisamment définies pour qu'il soit possible de se faire une opinion sur la manière dont le Groupe d'Yverdon les envisage. En revanche les deux dernières sont nettement en contradiction avec la politique du parti. Les soussignés sont d'avis que le Groupe d'Yverdon porte atteinte aux intérêts du PSS et que ses membres contreviennent à l'obligation qui résulte de l'article 3 des statuts du PSS selon laquelle les membres du PSS acceptent son programme, ses statuts et ses décisions et ne peuvent appartenir à une autre organisation politique:

1. Ils demandent en conséquence au Comité directeur du PSS de s'exprimer sur la compatibilité de l'existence du Groupe d'Yverdon dans le cadre du PSS.

2. Ils demandent au Comité directeur du PSS de s'exprimer sur le fait que le Groupe d'Yverdon sollicite l'adhésion de membres qui «s'engagent à militer dans le PS avec les membres du Groupe, pour en réaliser les objectifs». (Voir à ce sujet la brochure distribuée par le Groupe d'Yverdon lors du congrès 1980 du PSS à Genève.)



alerte!

**une drogue...
peu en cacher
une autre**